

<p style="text-align: center;">Les stratégies de la publication scientifique en lettres et langues (langue, littérature, culture, didactique)</p>
--

Formation organisée conjointement par l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) et l'Université de Jordanie (Amman), du 4 au 7 janvier 2010.

Formatrice : Zélie Guével, professeure titulaire, Département de langues, linguistique et traduction, Université Laval, Québec (Québec), Canada.

Description officielle de la formation (extraits)

L'Université de Jordanie, avec le soutien de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), organise une session de formation de formateurs sur le thème « Les stratégies de la publication scientifique en lettres et langues (langue, littérature, culture, didactique) », du 4 au 7 janvier 2010. Cette formation est destinée aux enseignants chercheurs des départements de lettres et langues des universités jordaniennes.

La publication de la recherche est essentielle en Jordanie. Elle conditionne fortement le déroulement de la carrière universitaire. La communication scientifique en lettres et langues, notamment sur le français, est pauvre en Jordanie. Les enseignants chercheurs sont isolés des réseaux, des opportunités de communication, des normes scientifiques... La formation aux stratégies de la communication scientifique auprès de ce public présente donc un intérêt personnel et académique.

Buts visés par la formation

À l'issue de la formation, les participants auront acquis des **savoirs** et des **savoir-faire** leur permettant d'optimiser leurs travaux de recherche et leur carrière universitaire, notamment en tirant parti des nouvelles possibilités de collaboration et de diffusion des connaissances au sein de la communauté des chercheurs francophones. Ils seront familiarisés avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication et leur incidence sur la recherche documentaire et ils sauront exercer un regard critique sur ces nouveaux moyens. De plus, les participants seront sensibilisés à la nécessité d'agir et de planifier leur avenir professionnel de manière concertée et stratégique et ils auront acquis une plus grande confiance quant aux moyens d'y parvenir (**savoir-être**).

Objectifs spécifiques

1. Se familiariser avec les nouveaux contextes de diffusion de l'information et du savoir.
2. Se familiariser avec les réseaux, les centres de recherche et les revues qui représentent les lieux et les vecteurs les plus importants de la recherche en langues et littératures dans la francophonie en général et plus spécifiquement dans son propre domaine de recherche ou d'intérêt.
3. Évaluer les appels à communications et à contributions à des ouvrages collectifs du point de vue de la qualité et de la pertinence et prendre en considération les aspects scientifiques et pragmatiques.

4. Examiner quelques exemples de contribution écrite (article, compte rendu, note de lecture, contribution à ouvrage collectif) et dégager les principales marques discursives (argumentation, description, critique) et la phraséologie propre aux textes scientifiques.
5. Examiner quelques exemples de communication orale et observer les caractéristiques énonciatives et les modalités de la prise de parole.
6. Se familiariser avec la méthodologie de la communication écrite et orale.
7. Élaborer individuellement un plan d'action réaliste, précis et documenté, comportant des étapes pour le court et le long terme et indiquant les moyens à utiliser et les mesures à prendre en vue d'atteindre des objectifs définis en matière de perfectionnement de sa propre pratique (méthodologie, documentation, veille) ainsi qu'en matière de visibilité et de reconnaissance scientifique. Ce plan d'action, élaboré sur toute la session de formation à titre de travail personnel, prendra forme dans le cadre de l'élaboration d'un portfolio (dossier d'étude).

Programme

Premier jour

Accueil et présentation générale de la formatrice et des participants (30 mn)
Présentation générale de la formation; questions pratiques d'organisation (30 mn)

Première séance (1h 30)

Objectif : Se familiariser avec les nouveaux contextes de diffusion de l'information et du savoir.

Méthode : exposé formel par la formatrice et discussion dirigée.

Contenu : présentation des nouveaux contextes découlant de la dématérialisation des productions intellectuelles (numérisation) et du mouvement en faveur des archives ouvertes et de l'autoarchivage ; exploration de portails et de sites de revues (Érudit, Persée, Cairn, revues.org, Fabula, Calenda, ...) ; recherche dans le web invisible (moteur de recherche Google Scholar) ; Google livres ; archives ouvertes (HAL-SHS ; HAL-CONFREMO) ; Linguist List ; sites des bibliothèques universitaires et des bibliothèques nationales ; etc. ; éléments de stratégie (stratégie individuelle et stratégie collective : nécessité d'élaborer des objectifs et un plan d'action concrets et réalistes).

Voir *Éléments de contenu* présentés en fin de document.

Deuxième séance (2h 30)

Objectif : Évaluer les appels à communications et les appels à contributions à des ouvrages collectifs du point de vue de la qualité et de la pertinence et prendre en considération les aspects scientifiques et pragmatiques.

Méthode : exposé formel par la formatrice, exercice d'application et discussion dirigée.

Documents de référence : *FRAMONDE, Lettre électronique des départements de français dans le monde*, AUF, 22 décembre 2009 ; *Lettre du Bureau du Moyen-Orient*, septembre 2009, page 12.

Contenu : multiplicité et diversité des offres et pertinence de l'événement ou de la publication par rapport aux intérêts de recherche du chercheur ; évaluation du caractère scientifique de l'événement ou de la publication d'après le descriptif fourni et les indications concernant le comité scientifique ; considérations pragmatiques (calendrier et exigences de présentation du résumé à respecter) ; conclusion sur la nécessité de s'abonner aux diverses listes de diffusion dans son domaine afin de recevoir automatiquement et rapidement toutes les informations utiles (veille stratégique).

Travail à faire pour le deuxième jour (objectifs 1 et 2) :

Appliquer les connaissances et les savoir-faire présentés au cours de la première journée à son propre domaine de spécialité en vue de déterminer les réseaux, les centres de recherche et les revues les plus pertinents. Dans la mesure du possible, cette préparation se fait en équipes disciplinaires. (Voir activités prévues pour la deuxième journée.)

Travail à faire pour le quatrième jour (objectif 7) :

Préparation d'un portfolio individuel (travail étendu sur les trois jours).

Deuxième jour

Première séance (2h 30)

Objectif : Se familiariser avec la méthodologie de la communication écrite et orale (avec appuis écrits).

Méthode : exposé formel par la formatrice et discussion dirigée.

Contenu : qualités recherchées dans les communications écrites ou orales ; place et importance des communications dans le processus de la recherche et les stratégies de reconnaissance du chercheur ou du groupe de chercheurs (diffusion des connaissances ; visibilité).

Deuxième séance (2h 30)

Objectif : Se familiariser avec les réseaux, les centres de recherche et les revues qui représentent les lieux et les vecteurs les plus importants de la recherche en langues et littératures dans la francophonie en général et plus spécifiquement dans son propre domaine de recherche ou d'intérêt.

Méthode : travaux d'équipes visant la mise en commun de la préparation de la veille suivis d'exposés (chaque équipe prépare un exposé comportant une partie factuelle et une partie critique ou réflexive) ; discussion générale sur les moyens concrets à prendre, les suivis à faire, etc. ; témoignage du formateur sur son propre réseau

Exemples de réseaux et de revues en FLE: Collectif inter-réseaux en didactique des langues (CIRDLE) de l'AUF ; Lidil (revue du Laboratoire de linguistique et didactique des langues étrangères et maternelles, université Grenoble-III) ; Le point du FLE, annuaire du français langue étrangère ; *Le français dans le monde*, *Revue de linguistique appliquée* (sites) ; Association de didactique du français langue étrangère, etc.

Travail à faire pour le troisième jour (objectifs 4 et 5) :

Choisir une communication écrite et une communication orale dans son domaine ou un domaine apparenté et en faire l'analyse.

Travail à faire pour le quatrième jour (objectif 7) :

Préparation d'un portfolio individuel (suite)

Troisième jour

Première séance

Objectif : Examiner quelques exemples de contribution écrite (article, compte rendu, note de lecture, contribution à ouvrage collectif) et dégager les principales marques discursives (argumentation, description, critique) et la phraséologie propre aux textes scientifiques.

Méthode : discussion dirigée

Quelques exemples présentés par la formatrice :

Compte rendu du manuel : Cuq, Jean-Pierre et Isabelle Gruca (2002) : *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 454 p., par Jean Binon [en ligne], URL : <http://www.vlrom.be/pdf/031cuq.pdf>. Consulté le 12 décembre 2009.

Compte rendu du collectif : Beacco, Jean-Claude, Jean-Louis Chiss, F. Cicurel et Daniel Véronique, dir. (2005) : « Les cultures éducatives et linguistiques dans l'enseignement des langues », Paris, PUF, 276 p. par Diana-Lee Simon dans *Lidil*, 33, 2006 [en ligne], mis en ligne le 01 octobre 2007. URL : <http://lidil.revues.org/index76.html>. Consulté le 12 décembre 2009.

Ouvrage collectif : Blanchet, Philippe, Danièle Moore et Safia Asselah Rahal (2008) : *Perspectives pour une didactique des langues contextualisée*, Paris, Éditions des archives contemporaines, Agence universitaire de la francophonie, 210 pages.

Article : Rispaïl, Marielle (2003) : « Comment les langues se mélangent, code-switching en Francophonie », *Lidil*, 28 [en ligne], mis en ligne le 15 avril 2008. URL : <http://lidil.revues.org/index2063.html>. Consulté le 11 décembre 2009.

Deuxième séance

Objectif : Examiner quelques exemples de communication orale et observer les caractéristiques énonciatives et les modalités de la prise de parole.

Méthode : discussion dirigée

Exemples présentés par la formatrice :

Cours de Philippe Blanchet : « Méthodes et méthodologies pour l'enseignement des langues étrangères – Définitions générales », vidéo, Canal Université

http://www.canl-u.tv/producteurs/les_amphis-de_france_5/dossier_programmes/science...

Conférence de Louis Jolicoeur, traductologue (Université Laval), sur la réception de la littérature québécoise en Italie, vidéo : www.ling.umontreal.ca/conference-midi/jolicoeur.

Travail à faire pour le quatrième jour (objectif 7) :

Préparer un exposé à partir d'éléments sélectionnés dans le portfolio.

Quatrième jour

Première séance

Objectif 7 : Élaborer individuellement un plan d'action réaliste, précis et documenté, comportant des étapes pour le court et le long terme, et indiquant les moyens à utiliser et les mesures à prendre en vue d'atteindre des objectifs définis en matière de perfectionnement de sa propre pratique (méthodologie, documentation, veille) ainsi que de visibilité et de reconnaissance scientifique.

Méthode : exposés des participants sur un ou plusieurs éléments de leur choix reliés à l'objectif 7 et discussion.

Deuxième séance

Suite des exposés et discussion.

Exemples présentés par la formatrice : réseaux en traductologie et terminologie.

- Association canadienne de traductologie (ACT) : association qui regroupe plus d'une centaine de traductologues présents au Canada et dans une vingtaine d'autres pays. Un congrès international est tenu chaque année. Le 23^e congrès aura lieu à l'Université Concordia, à Montréal, du 28 au 30 mai 2010 ; il a pour thème la « Méthodologie de la recherche en traductologie ». L'ACT publie la revue de traductologie *TTR (Le texte et ses transformations)*. Voir site : <http://www.uottawa.ca/associations/act-cats/Francais/Repertoire/Repertoire.htm>.
- European Society for Translation studies (EST). Voir site : <http://www.est-translationstudies.org>.
- Réseau lexicologie, terminologie et traduction (LTT) de l'AUF. Voir site : <http://www.ltt.auf.org>.
- Realiter ou Réseau panlatin de terminologie. Voir site : <http://www.realiter.ne>.

Bilan de la formation. Synthèse.

Bibliographie thématique

Contexte général de la recherche universitaire à l'ère de l'économie du savoir

Hazelkorn, Ellen (2005) : *La gestion de la recherche universitaire. Développer la recherche dans les nouveaux établissements*, OCDE, 246 pages.

Voir en particulier, le chapitre 3, « Mission et culture de la recherche » et les encadrés présentant les facteurs externes et internes qui influent sur la stratégie de recherche des établissements et les objectifs de la stratégie des établissements en matière de recherche (pages 65-67).

Déclaration de Berlin sur le libre accès à la connaissance en sciences exactes, sciences de la vie, sciences humaines et sociales [en ligne]

www.zim.mpg.de/openaccess-berlin/BerlinDeclaration_wsis_fr.pdf, cité dans Aubry (2005).

La documentation numérique

Chartron, Ghislaine (dir.) (2002) : *Les chercheurs et la documentation numérique. Nouveaux services et usages*, Paris, Éditions du Cercle de la librairie, 268 pages.

Voir compte rendu :

Cartellier, Dominique (2003) : « Les chercheurs et la documentation numérique », *BBF*, n° 2, p. 136-138 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 15 décembre 2009.

Aubry, Christine et Joanna Janik, dir. (2005) : *Les archives ouvertes. Enjeux et pratiques. Guide à l'usage des professionnels de l'information*, France, ADBS éditions, 333 pages.

Chanier, Thierry (2004) : *Archives ouvertes et publication scientifique. Comment mettre en place l'accès libre aux résultats de la recherche ?*, Paris, L'Harmattan, 186 pages.

Voir compte rendu :

Colnot, Agnès (2006) : « *Analyse de Archives ouvertes et publication scientifique. Comment mettre en place l'accès libre aux résultats de la recherche ? de Thierry Chanier*, *Alsic*, vo. 9, p. 229-236 [en ligne] <<http://alsic.revues.org/index158.html>> Consulté le 4 décembre 2009.

La recherche documentaire : méthodologie, évaluation des sources, veille documentaire

Baschwitz, Bertrand et Maria Antonia (2009) : *Comment me documenter*, Bruxelles, De Boeck, 174 pages. Avec site web compagnon : www.uclouvain.be/fopa-smp. Voir en particulier le chapitre 6, qui porte sur les critères d'évaluation.

Herzhaft, Lise et Thomas Chaimbault (2006) : « *Veille documentaire en sciences humaines et sociales* », Lyon, document PowerPoint [en ligne] <urfi.st.univ-lyon1.fr/.../com.univ.collaboratif.utils.LectureFichiergw?> Consulté le 10 décembre 2009.

ICARISH, Initiation critique aux ressources Internet en sciences humaines (3 janvier 2007), « *Guide de formation, module 3 : savoir évaluer et sélectionner l'information trouvée* », Faculté des lettres, Université Laval. Autres modules : « Types de ressources », « Chercher » et « Extraire, manipuler et utiliser » [en ligne] <<http://http://www.icarish.ulaval.ca/>> Consulté le 10 décembre 2009.

Imbert Caroline et Lise Herzhaft (24 mai 2007) : « *Linguistique: discipline, sources et méthodologie de recherche d'informations en ligne* », Lyon, document PowerPoint [en ligne] <www.carolineimbert.com/HerzhaftImbert.ppt> Consulté le 10 décembre 2009.

Méthodologie de la recherche scientifique en sciences humaines et présentation des résultats

Dépelteau, François (2000) : *La démarche d'une recherche en sciences humaines. De la question de départ à la communication des résultats*, Québec, Les Presses de l'Université Laval et De Boeck Université.

Voir, en particulier, le chapitre 6 : « La communication des résultats » (communications écrites et orales), qui présente des règles pour convaincre, des conseils pour écrire et qui élucide le rôle et l'utilité de la période de questions.

Ce document est accessible en grande partie au moyen de Google livres.

Gauthier, Benoît (2008) : *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*, Presses de l'Université du Québec, 784 pages.

Mace, Gordon et François Pétry (2000) : *Guide d'élaboration d'un projet de recherche*, Sainte-Foy/Bruxelles, Les Presses de l'Université Laval/De Boeck, 117 pages.

Ce livre traite de chacune des étapes d'un projet de recherche : formuler le problème ; poser l'hypothèse ; construire un cadre opératoire ; choisir la stratégie de vérification ; choisir un instrument de collecte de l'information ; traiter les données ; énoncer des conclusions anticipées ; construire et présenter la bibliographie.

Olivier, Laurence, Guy Bédard et Julie Ferron (2005) : *L'élaboration d'une problématique de recherche. Sources, outils et méthode*, Paris, L'Harmattan.

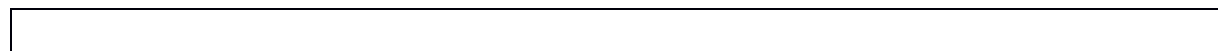
Quivy, Raymond et Luc van Campenhout (2006) : *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod.

Gingras, François-Pierre (2005) : « Le compte rendu critique », module de *Cybermétho*, Banque de ressources en ligne pour la formation à la recherche en sciences sociales, Université d'Ottawa. Voir aussi autres modules. [En ligne] <<http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/cybermetho>> Consulté le 4 décembre 2009.

Cellule de pédagogie universitaire (2007) : « *Conseils pour rédiger vos posters scientifiques* », Faculté polytechnique de Mons, document Powerpoint [en ligne] <<http://mdc2009.fpms.ac.be/documents/posters.pd>> Consulté le 6 décembre 2009.

Chassé, Dominique et Richard Prigent (2005) : *Préparer et donner un exposé*, Montréal, Presses internationales Polytechnique, 79 pages, avec cédérom.

Grenier Suzanne et Sylvie Bérard, *Guide pratique de communication scientifique*, Montréal, Acfas, 47 pages.



Nouveaux contextes de diffusion et de production des savoirs

« Depuis plusieurs années maintenant, les chercheurs ont intégré dans leurs pratiques informationnelles le web et les nouvelles possibilités qu'il offre pour l'accès à la littérature scientifique, la recherche et les échanges d'articles et travaux. Internet constitue un des canaux de diffusion des résultats de la recherche, même si la revue « papier » reste encore majoritairement en vigueur comme support de publication. Les acteurs de l'édition et de la documentation (éditeurs, bibliothèques, agences d'abonnement) sont conduits à repenser leur place et leur rôle dans une chaîne réorganisée par des processus de « désintermédiation » et de « réintermédiation ». [...]

« Le processus de dématérialisation, qui concerne aujourd'hui l'ensemble des productions intellectuelles (livres, revues, littérature grise, etc.), s'inscrit dans une évolution amorcée dès les années 1960 avec les bases bibliographiques des universités et centres de recherche, rappelle tout d'abord l'auteur qui s'attache ensuite à définir l'offre. Avec l'édition électronique sur Internet, celle-ci s'est élargie et les services se sont multipliés et diversifiés. Cette offre ne peut toutefois être appréhendée comme une simple transposition du support papier au numérique, ce que montre l'apparition de notions nouvelles comme celle d' « archive » (« entrepôt de données ») ou celle de « publication institutionnelle en réseau ». Ses caractéristiques principales sont directement tributaires des propriétés techniques et économiques du réseau. Sur le plan économique, le marché des revues s'organise selon le modèle dominant de la négociation contractuelle du droit d'accès aux collections numériques. » Cartellier (2003) et Chartron (2002)

Coup d'œil sur *Érudit*, Persée, Fabula, Calenda, Cairn, Revue.org, Hal-SHS, Google Scholar...

« *Érudit* est un consortium interuniversitaire composé de l'Université de Montréal, de l'Université Laval et de l'Université du Québec à Montréal. Société sans but lucratif, *Érudit* propose un modèle innovateur de promotion et de diffusion des résultats de la recherche et constitue le « pôle Québec » du projet *Synergies*.

« La plateforme *Érudit* donne accès à plusieurs types de documents des disciplines des sciences humaines et sociales, ainsi que des sciences naturelles : revues savantes, livres, actes, thèses et autres documents et données. Un traitement éditorial spécifique est appliqué à chacun de ces types. L'outil de recherche permet d'interroger l'ensemble du fonds, c'est-à-dire, tous les types de documents, tout en distinguant les différentes catégories dans les résultats. [...]

« Depuis ses débuts, *Érudit* a développé une expertise dans la publication basée sur les normes internationales assurant les meilleures conditions d'utilisation et de préservation des documents numériques. Tous les processus d'édition sont basés

sur la norme XML. Le balisage et l'exploitation des revues sont assurés par l'utilisation d'un modèle de données propre aux revues, le schéma [Érudit Article](#).

« Avec la troisième version de la plateforme de diffusion lancée en avril 2008, *Érudit* offre maintenant des services les plus avancés dans ce domaine, notamment : interface de navigation trilingue (français, anglais et espagnol), outil de recherche dans les quatre types de document (revue, livre/actes, thèse, autres documents), filtres des résultats de recherche selon plusieurs critères, index des auteurs par collection de revue, exportation des notices, notamment pour l'utilisation de logiciels de gestion bibliographique, interrogation Z39.50, intégration pour recherche et navigation des fonds de plateformes partenaires.

« *Érudit* publie et diffuse toute revue savante quel que soit l'éditeur. C'est également le lieu de diffusion des revues soutenues par le [Fonds québécois de recherche sur la société et la culture](#). Plus de la moitié des 66 revues ont fait l'objet d'une numérisation rétrospective au moins pour une partie substantielle de leur collection. À la demande des directions de revue, *Érudit* retient le principe de la barrière mobile pour l'accès filtré : dans ce cas, l'accès aux deux dernières années de publication des revues est conditionnel à un abonnement. Au total, plus de 80 % du contenu est en accès libre, tout en permettant aux revues de tirer les revenus nécessaires pour assurer la poursuite de leur projet éditorial.

« *Érudit* travaille en collaboration avec d'autres plateformes partenaires pour la constitution d'un réseau de diffusion des résultats de la recherche [Persée, portail de revues scientifiques en sciences humaines et sociales en France]. »

<http://www.erudit.org>

« **Persée** est une bibliothèque numérique de revues francophones en sciences humaines et sociales. Le projet, initié par le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche a été ouvert au public en janvier 2005. L'objectif est de promouvoir et valoriser la diffusion des publications de la recherche, en donnant librement accès aux collections rétrospectives d'un corpus de revues françaises en sciences humaines et sociales. Les revues, choisies pour leur qualité scientifique, sont diffusées du n°1 aux collections de 2004, avec une barrière mobile de trois à cinq ans, au libre choix de la revue.

« Le programme PERSEE élargit sa politique éditoriale pour offrir une visibilité plus grande, non seulement aux revues, mais à d'autres travaux de recherche déjà publiés, dans une perspective qui demeure académique. Ces travaux de recherche rassemblent, dans un premier temps, d'autres publications en série, souvent irrégulières, tels que les rapports, annuaires, publications annuelles ou mélanges et les actes de colloque. La numérisation en mode image de l'intégralité des collections permet de respecter l'identité visuelle de la revue.

« La plate-forme de production et de diffusion, la numérisation des collections et le traitement des données ont été réalisés par un consortium d'établissements publics regroupant l'Université Lumière Lyon 2, la Maison de l'Orient et de la Méditerranée - Jean Pouilloux et l'Université de Nice-Sophia Antipolis, en partenariat avec l'École Normale Supérieure (LSH) de Lyon. L'hébergement du portail et la préservation à long terme des données numérisées sont assurés par le CINES (Centre Informatique

National de l'Enseignement Supérieur). Un partenariat a été mis en oeuvre avec le consortium Erudit. »

« **Domaines couverts** : sciences humaines et sociales

Langue : français

Volume : 45 revues disponibles soit plus de 150 000 documents

Accès : libre hors barrière mobile de trois à cinq ans »

<http://www.persee.fr>

« **Qu'est-ce que Fabula ?**

« Lancé en 1999 par Alexandre Gefen et René Audet, Fabula une association de chercheurs (régime loi de 1901 des associations à but non lucratif) s'intéressant à l'articulation entre théorie et histoire littéraires, rassemblés autour d'un site Internet. En outre, le site Fabula se veut un lieu de ressources et de rencontre destiné aux chercheurs du large domaine des études littéraires. A ce travail de recherche s'ajoutent donc une mission d'information et une activité de publication. Le site Fabula est mis gratuitement à la disposition de tous les chercheurs de langue française, quel que soit leur champ de recherche.

« **Comment fonctionne Fabula ?**

« Le fonctionnement s'appuie sur une structure associative. Les orientations générales sont prises par un comité scientifique. Chacun des volets de Fabula est placé sous la responsabilité d'un membre de l'équipe Fabula. De nombreuses informations nous sont apportées par des collaborateurs, qui constituent un réseau d'information pluri-disciplinaire. La liste de tous ces intervenants (ainsi que leurs fonctions précises) peut être consultée sur la page Équipe. Ce travail est entièrement **bénévole**. »

<http://www.fabula.org>

Calenda, le calendrier des sciences sociales

Calenda est le plus important calendrier francophone en sciences humaines et sociales en ligne. En libre accès, il informe étudiants, enseignants et chercheurs de l'actualité de la recherche. Créé en 2000 par Marin Dacos, il est réalisé sous la responsabilité scientifique de Natalie Petiteau, professeur d'histoire contemporaine à l'Université d'Avignon. La validation et la mise en ligne des annonces sont assurées à mi-temps par Delphine Cavallo et Marie Pellen. Elles s'appuient sur un comité scientifique propre à *Calenda*.

<http://calenda.revues.org>

Cairn

« 203 revues de sciences humaines et sociales

« Retrouvez sur ce site 69 722 articles parus depuis 2001 dans 203 revues de recherche et de débat. Les archives sont en accès gratuit, ainsi que les résumés, sommaires et plans d'articles, et le texte intégral de certains articles récents. Les autres articles peuvent être acquis à l'unité (pay-per-view). Vous pouvez aussi acquérir des numéros (versions papier et électronique) ou vous abonner en ligne. Par ailleurs, des licences d'accès à différents bouquets de revues sont proposées aux bibliothèques et institutions. »

<http://www.cairn.info>

Revue.org

« Revue.org, créé en 1999, est un portail fédérateur de près de 100 revues électroniques en Sciences Humaines et Sociale géré par le CLEO (Centre pour l'Édition Electronique Ouverte). »

<http://www.revue.org>

Hal-SHS (Lyon)

« Le fonctionnement de Hal-SHS, en particulier le contrôle des dépôts est placé sous la responsabilité du Service d'Ingénierie Documentaire de l'ISH (Institut des Sciences de l'Homme, Lyon).

« L'archive ouverte **HAL-SHS (Hyper Article en Ligne - Sciences de l'Homme et de la Société)** se présente comme une bibliothèque numérique recevant et diffusant les productions intellectuelles de la Recherche dans les disciplines des SHS.

« L'archive HAL-SHS s'inscrit dans un mouvement international en faveur du **libre accès**. L'autoarchivage est effectué afin d'optimiser la visibilité, l'accessibilité, la rapidité de diffusion et l'impact des productions déposées.

HAL-SHS met à disposition des documents produits par la recherche dont le *niveau scientifique* attendu est celui d'une **publication soumise dans une revue à Comité de lecture**. HAL-SHS ne se limite pas aux documents publiés, ou même destinés à être publiés, mais **le contenu scientifique doit être approprié pour un affichage dans HAL-SHS**.

[...] « Un document peut être déposé :

- par leur **auteur** ou l'un des **coauteurs** ayant l'accord des autres ;
- par une **personne autorisée** (bibliothécaire de laboratoire par exemple) qui en prend la responsabilité.

Un auteur peut déposer tout type de document dont il possède la propriété intellectuelle (voir Droits), qu'il s'agisse de documents déjà publiés ou en cours de publication, de documents en cours de validation scientifique (pré-publication) ou de documents de travail, pour favoriser l'échange entre les chercheurs.

L'auteur transmet à HAL-SHS, à titre non-exclusif, le **droit de diffusion** de son œuvre dans les **conditions de l'accès libre et gratuit**. La propriété intellectuelle des documents déposés reste entièrement celle du ou des auteurs. Les utilisateurs sont donc soumis aux règles du bon usage habituelles, comme pour les publications sur papier : respect des travaux originaux, citation dans des travaux antérieurs, interdiction du pillage intellectuel, etc.

L'envoi d'un document sur ce serveur est assimilable à la présentation de résultats scientifiques dans une conférence : les travaux sont divulgués publiquement ce qui peut, compte tenu des réglementations européennes, empêcher dans certains cas le dépôt d'un brevet. [...]

« Les utilisateurs de HAL-SHS ont le droit d'utiliser les documents de l'archive ouverte à des fins d'enseignement et de recherche, ce qui comprend **toute activité non lucrative** : illustration d'un cours ou d'une thèse de doctorat, insertion dans un document de travaux dirigés, diffusion sur le site Internet d'un centre de recherche ou d'un professeur (non payant), par citation partielle ou par reproduction intégrale de l'œuvre. L'utilisateur s'engage à indiquer sur l'œuvre sa référence complète telle qu'elle est présentée au début de la fiche de métadonnées donnant accès au document, sans oublier le numéro OAI Archive EduTice indiqué en fin de référence. »

<http://halshs.archives-ouvertes.fr>

Archives ouvertes du Moyen-Orient

« Cette initiative est pilotée par la Conférence des recteurs du Moyen-Orient (CONFREMO) qui, avec le soutien de l'Agence Universitaire de la Francophonie, fédère les universités et les établissements de recherche de la région. Actuellement 36 universités de 7 pays (Djibouti, Egypte, Iran, Jordanie, Liban, Syrie, Yémen) sont membres de la CONFREMO.

Les archives ouvertes sont évidemment disponibles pour ces établissements mais aussi au plus grand nombre des chercheurs de la région.

Les ressources répertoriées dans HAL-CONFREMO sont les thèses et les communications scientifiques :

- Publiées par un chercheur résidant au Moyen-Orient
- ET/OU soutenues dans un établissement du Moyen-Orient
- ET/OU traitant d'un sujet spécifique au Moyen-Orient

Les ressources seront essentiellement en français. Les archives ouvertes du Moyen-Orient souhaitent jouer la fonction de catalyseur de la recherche et des échanges universitaires au Moyen-Orient. »

<http://hal-confremo.archives-ouvertes.fr>

Qu'est-ce que Google Scholar modifie dans la recherche sur Internet ?

« La majorité des documents académiques, tels les articles scientifiques, sont conservés dans des bases de données qui font partie de ce qu'on appelle le Web invisible, c'est-à-dire [la] partie du Web correspondant à l'ensemble des documents Web qui ne sont pas indexés par les outils de recherche traditionnels. [Plus

précisément] Les ressources du Web invisible comprennent, entre autres, les sites Web construits autour d'une base de données (interrogeable uniquement par un moteur de recherche interne), les pages accessibles par un formulaire de recherche, les pages protégées par un mot de passe, les pages interdites aux robots d'indexation, les pages écrites dans des formats propriétaires (Word, Flash, PDF, etc.), les intranets et les extranets. On estime actuellement que la taille du Web invisible atteint environ 40 % du contenu total. (1) Dans la grande majorité des cas, les bases de données qui conservent les documents académiques sont accessibles par abonnement payant seulement. Par exemple, les bibliothèques de l'UQAM sont abonnées à quelques centaines de bases de données à des coûts atteignant les centaines de milliers de dollars! À moins d'avoir un abonnement personnel ou de faire partie d'une institution qui en défraie les coûts, l'accès gratuit à ces bases est interdit au public et aux moteurs de recherche Internet, tels que Yahoo! ou Lycos.

« Grâce à une entente avec les éditeurs et les fournisseurs de documents académiques, les robots de Google peuvent maintenant balayer le contenu de ces bases de données et indexer le texte intégral des documents qui s'y trouvent. Voilà ce qui fait l'originalité de Google Scholar! »

Source : **Dennie, Danielle** [bibliothécaire], Bibliothèque des sciences, UQAM, Montréal, [en ligne]
<http://www.bibliotheques.uqam.ca/informations/bibliocliq/une/google_scholar1.html#mod> Consulté le 4 décembre 2009.

Voir aussi le site : <http://scholar.google.com/intl/fr/scholar/about.htm>.